

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**6 août 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 6 août 2018, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire suppléant Yves Bond et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel et Pierre Blouin.

Le maire Yann Vallières a motivé son absence.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Annie-Claude Turgeon, la secrétaire-trésorière adjointe, Bibiane Leclerc ainsi que l'agente de développement, Nadja Guay sont aussi présentes.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 02.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-08-01**

Il est proposé par *Perry Bell*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2018**

**2018-08-02**

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 9 juillet 2018, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une citoyenne demande si les trous sur la rue Principale seront réparés.

**5. DEMANDES DE CITOYENS**

Aucune demande n'a été présentée.

**6. RAPPORT DU MAIRE**

**6.1 Représentations**

Le conseiller Marc Bégin n'a eu aucune représentation le mois dernier.

La conseillère Audrey Turgeon n'a eu aucune représentation le mois dernier.

Le conseiller Perry Bell n'a eu aucune représentation le mois dernier.

Le conseiller Lee Brazel a participé à la réunion de SICA le 11 juillet et a eu une rencontre avec Alain Pouliot pour les équipements à neige.

Le conseiller Yves Bond est allé à la réunion de SICA le 11 juillet.

Le conseiller Pierre Blouin est allé à la tire de chevaux le 15 juillet.

## **6.2 Développement social et économique**

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours.

Le 11 octobre prochain aura lieu la remise des prix pour le concours jardins et potagers fleuris 2018.

Un plan d'action pour 2018-2019 a été présenté au maire et à la directrice générale.

### **6.2.1 Saint-Isidore-de-Clifton en Action (SICA)**

**2018-08-03**

CONSIDÉRANT QUE la balance des dépenses pour le Services d'animation estivale pour la Corporation de développement Saint-Isidore-de-Clifton en Action est de 1 717,64 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation doit déboursier 1 168,08 \$ pour la part du milieu dans le projet d'Habitation pour l'Éco-Village Touristique au Camping déposé au FDT;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QUE le montant de 1 717,64 \$ soit remis à la Corporation de développement Saint-Isidore-de-Clifton en Action, pour les dépenses du service d'animation estivale

QUE le montant de 1 168,08 pour la part du milieu du FDT dans le projet d'Habitation pour l'Éco-Village Touristique au Camping vert, soit déboursé à la fin du projet.

ADOPTÉE<sup>i</sup>

### **6.2.2 Comité du Camping Vert**

Une lettre sera écrite au comité du Camping Vert pour rappeler l'importance de respecter les budgets établis et le cadre du programme FDT.<sup>ii</sup>

## **6.3 Correspondances MRC**

Le conseil prend connaissance de la correspondance expédiée par la MRC le mois dernier.

## **6.4 Correspondance MAMOT**

La directrice générale présente aux conseillers la documentation reçue par le Ministère des Affaires municipales.

## **7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

### **7.1 Administration**

La secrétaire-trésorière commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 juillet 2018.

Elle annonce que les états financiers 2017 seront déposés en septembre par la firme comptable Pellerin Potvin Gagnon, SENCRL.

### **7.2 Sécurité publique**

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en juillet.

Pour la pratique du mois, les 8 pompiers présents ont fait de la désincarcération.

Le programme de formation SUMI a été remis en octobre.

#### **7.2.1 Offre prévention**

**2018-08-04**

CONSIDÉRANT l'offre de services en prévention des incendies pour les risques élevés et très élevés sur le territoire de Saint-Isidore-de-Clifton, présenté par le préventionniste

Claude Lemire;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de donner le mandat au préventionniste Claude Lemire pour l'inspection des bâtiments à risques élevés et très élevés, du territoire de Saint-Isidore-de-Clifton, pour l'année 2018.

ADOPTÉE<sup>iii</sup>

2018-08-05

### **7.2.2 Achats pour nouveaux pompiers**

CONSIDÉRANT QUE les trois nouveaux pompiers ont terminé leur formation;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QU'une chemise avec les écussons du service incendie, une cravate, un pantalon et une paire de chaussures soient achetés pour Frédéric Dodier, Guillaume Gendron et Éric Mongeau.<sup>iv</sup>

ADOPTÉE

2018-08-06

### **7.3 Voirie**

#### **7.3.1 Appel d'offres Sable d'hiver**

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de procéder par appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 2 600 tonnes de sable.<sup>v</sup>

ADOPTÉE

#### **7.3.2 Travaux MTQ route Clifton Est**

La directrice générale présente la réponse du MTQ concernant les travaux effectués sur la route de Clifton Est en juillet, à la lettre envoyée dénonçant la façon de faire du MTQ.

2018-08-07

#### **7.3.3 Achat Équipements de déneigement**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura à déneiger une nouvelle portion de route pour le Ministère des Transports;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE la directrice générale et le contremaître des travaux publics soient mandatés pour préparer un appel d'offres sur invitation auprès de différents fournisseurs d'équipements de déneigement.<sup>vi</sup>

ADOPTÉE

2018-08-08

#### **7.3.4 Offre d'emploi de voirie**

CONSIDÉRANT QUE le nouveau contrat de déneigement avec le MTQ augmentera la charge de travail des employés de voirie actuels;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de publier un offre d'emploi pour un employé de voirie supplémentaire à temps plein.

ADOPTÉE<sup>vii</sup>

#### **7.4 Environnement**

Les discussions pour le problème d'arsenic dans l'eau potable seront reprises en septembre.

Une vingtaine de permis pour des nouvelles installations septiques ont été émis depuis l'automne 2017.

##### **7.4.1 Formation Opérateur en eau potable**

**2018-08-09**

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU

QUE Frédéric Dodier soit inscrit à la formation d'Opérateur en captage et réseau élémentaires d'eau potable qui débutera le 6 novembre prochain, à Montréal, au coût 450\$ (avant taxes);

QUE les frais de séjour et de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

### **8 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES**

#### **8.1.1 R2018-118 Présentation**

En vertu de l'article 445 du code municipal, la conseillère **Audrey Turgeon** présente le projet de règlement 2018-118 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et que des copies du code ont été mises à la disposition des conseillers et du public. Les modifications portent sur l'ajout de l'article 4.16 à l'Annexe 1 concernant les règles d'après-mandat du directeur général et de son adjoint, du secrétaire-trésorier et son adjoint, du trésorier et de son adjoint, du greffier et de son adjoint.

#### **8.1.2 R2018-118 Avis de motion**

La conseillère **Audrey Turgeon** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, elle proposera ou fera proposer le Règlement 2018-118 intitulé « *Règlement 2018-118 remplaçant le règlement 2018-115 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* ».

#### **8.2 Code national du bâtiment**

**2018-08-10**

CONSIDÉRANT QUE des amendements ont été apportés au Code national du bâtiment en 2015 et avant;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de construction 2000-20 de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, à l'article 4.1, fait référence au Code national du bâtiment, édition 1995;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE le Règlement de construction 2000-20 de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, à l'article 4.1, fasse référence au Code national du bâtiment en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

ADOPTÉE<sup>viii</sup>

### **9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES**

**2018-08-11**

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 95 846,97 \$ en référence aux chèques nos 201800505 à 201800567 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 16 607,86 \$.<sup>ix</sup> Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 38 734,99 \$.

ADOPTÉE

2018-08-12

**10. CORRESPONDANCE**

Il est proposé par *Perry Bell*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

**11. DIVERS**

Aucun point ajouté.

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Aucune question du public

2018-08-13

**13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

De clore la présente séance à 20 h 40 l'ordre du jour étant épuisé.

*Je, Yves Bond, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Yves Bond, maire suppléant*

---

*Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe*

---

i Chèques remis à Nadja le  
ii Lettre envoyée 7 août 2018  
iii Rés. Envoyée à Daniel Fortier – COURRIEL  
iv Compagnie : Martin et Lévesque  
v Envoi Appel d'offres 2018-08-13  
vi Expédiée le 2018-08-15  
vii Offre Publié 2018-08-31 Emploi Québec  
viii Dépôt résolution avec R2000-20  
ix Chèques postés le 2018-08